

Notice d'information

Notice de garantie Responsabilité Civile et Assistance 2017/2018



Notice de garantie Individuelle Accident 2017/2018

**Extensions/ souscriptions complémentaires**

Pour les licenciés : Bulletin d'adhésion aux garanties complémentaires



Pour les Clubs : Formulaire de déclaration de journées d'activités



Pour les Organismes : possibilité de souscrire une extension Individuelle Accidents pour les non licenciés participant à une manifestation, en se rendant sur le SI-FFA dans la partie affiliation/ réaffiliation.

**Déclaration de sinistres**

Déclarer un accident corporel indemnisable au titre du contrat « Individuelle Accident » :

A compter du 1er février 2013, les déclarations relatives à un dommage corporel peuvent être faites en ligne.

Pour cela, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant : [cliquez ici](#)

Afin de vous aider dans votre déclaration en ligne, prenez connaissance du guide utilisateur en [cliquant ici](#)

Déclarer un accident relatif aux garanties « Responsabilité Civile » :

Pour cela, il vous suffit d'adresser votre déclaration par email à AIAC courtage (lien ci-dessous) en y mentionnant les circonstances de l'accident.

Pour vous y aider, le [formulaire suivant](#) peut être complété et adresser par email à : decla.federation@aiac.fr

Pour toute information

1) Contacter AIAC :

Courrier postal : AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75311 Paris Cedex 09

Courrier électronique : assurance-athle@aiac.fr

Téléphone : 0 800 886 486 (Numéro vert gratuit)

2) Coordonnées FFA

Service Juridique FFA :

Anne-Sophie THEBAULT : 01 53 80 70 10

Clément GOURDIN : 01 53 80 74 94

<http://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=2907>